L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No [illegible] RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 16 JUILLET.

Lettre de M. de la Guéronnière.

Au Directeur du Journal LA FRANCE.
Paris, 22 juin 1871.

Monsieur le directeur,

Plusieurs journaux avaient annoncé que j'étais candidat dans les Basses-Alpes et dans d'autres départements, je me crois obligé de déclarer que je n'ai recherché ni accepté aucune candidature.

Il est vrai que des ouvertures sympathiques m'avaient été faites. J'ai été profondément touché de ces témoignages, [illegible] trouver jusque dans ma retraite et s'adressant moins sans doute aux situations que j'ai occupées qu'aux idées d'ordre et de liberté que j'ai toujours associées et défendues.

J'ai la conviction que cette politique, en donnant au pays toutes les impulsions réclamées et toutes les garanties nécessaires d'un gouvernement libre, est la seule qui puisse réparer nos désastres. Si je siégeais à la Chambre, ce serait pour l'affirmer et la développer. Mais la vie publique serait trop simple, si on y était toujours jugé par ses idées et par ses actes. Les temps de révolution mêlent aux responsabilités les plus légitimes, que personne moins que moi n'est disposé à récuser, des malentendus et des équivoques qui rendent suspectes les plus loyales intentions.

Il ne saurait me convenir d'entrer dans la lutte électorale du 2 juillet, pour y défendre le parti conservateur et libéral. Il y a en ce moment un intérêt supérieur de [illegible] nous impose à tous l'abnégation, la patience, l'union. Pour mes [illegible] qui ont [illegible] sous l'empire les institutions parlementaires, le vrai patriotisme consiste à ne jamais séparer l'honneur de notre passé de ce qui nous oblige envers le pays.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

VICOMTE A. DE LA GUÉRONNIÈRE,
Ancien ambassadeur de France.

[illegible]

FEUILLETON.

SURCOUF

PAR
ERNEST CAPENDU.

DEUXIÈME PARTIE.

LA CONFIANCE.

XII.

LE MASQUE.

— Monsieur Staunty, dit lord Ravington en prenant la place d'honneur à l'arrière du navire, vous venez de me dire que cette corvette était anglaise; je le crois comme vous, mais nous sommes en temps de guerre, et il faut se défier de toutes les ruses. Faites monter l'équipage sur le pont, faites évacuer la dunette, priez les dames de descendre dans l'entre-pont, et que les troupes de terre se rangent au pied du mât d'artimon, afin de ne gêner aucune manœuvre. Quand nous serons à portée de porte-voix, vous hélerez ce navire et vous l'interrogerez.

John Staunty salua et s'empressa d'obéir.

En quelques minutes, les ordres donnés par sir Georges furent accomplis, et les dames descendirent dans l'intérieur du navire, tout en maugréant contre l'excessive impolitesse du commandant qui les chassait de la place qu'elles s'étaient choisie, sans même daigner venir en personne s'excuser auprès d'elles.

Lady Harriet surtout était furieuse, et les shocking s'échappaient précipités de ses lèvres comme le feu roulant d'un peloton d'infanterie.

— Pensez-vous donc que ce vaisseau soit un ennemi, commandant? demanda le colonel en s'approchant de sir Georges.

— Je ne le pense pas, monsieur; mais il est de mon devoir d'agir ainsi que je le fais. Au reste, nous allons bientôt savoir réellement à quoi nous en tenir sur son compte, car nous voici à portée de canon, et dans quelques minutes il aura à répondre à nos interrogations.

En effet, quelques instants après, la corvette, entrait dans les eaux du *Kent*, vint se mettre sous le feu des terribles batteries du gros vaisseau, avec une confiance qui dénotait sa certitude de n'avoir rien à craindre.

A cette courte distance on pouvait facilement distinguer à l'œil nu les moindres détails du bâtiment.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la pauvre corvette paraissait être dans un état affreux.

Ses bordages et sa coque, rapiécés grossièrement, devaient être évidemment brisés, lacérés et troués sous les planches que ses calfats avaient clouées en toute hâte pour empêcher la vague de pénétrer dans l'intérieur.

A peine dix ou douze hommes valides veillaient-ils sur le pont auprès de leurs compagnons blessés, couchés aux pieds des mâts et le long des caronades.

Par un hasard étrange cependant, et peut-être difficile à expliquer, la mâture était intacte et pas un agrès ne manquait.

Lorsque le petit navire inconnu présenta son travers au *Kent*, John Staunty emboucha son porte-voix.

— D'où venez-vous? demanda-t-il.

— De Calcutta! répondit en excellent anglais une voix partie du bord opposé.

— Où allez-vous?

— A Bombay.

— Pourquoi nous avez-vous approchés avec autant d'empressement?

— Parce que, ainsi que vous le pouvez voir, nous avons grand besoin de secours et que nous voulons vous en demander.

— Que vous est-il donc arrivé?

— Nous avons eu cette nuit un horrible combat à soutenir contre un corsaire français et corsaire ce matin nous sommes chassés par un autre.

[illegible]

Le Brûle-Gueule arriverait de l'autre côté et l'Anglais se trouverait presque instantanément assailli par les deux équipages.

Le reste devenait l'affaire du courage et de l'intrépidité des Français.

Dutertre, à qui ce plan fut communiqué à l'aide de signaux (ces mêmes signaux qui avaient si fort intrigué John Staunty), le second du *Kent*. Dutertre l'accueillit avec empressement.

Pour mieux tromper l'Anglais, il changea de route et feignit de s'éloigner, ainsi qu'on l'avait également constaté à bord du vaisseau de ligne.

Nous savons comment avait réussi jusqu'alors la ruse nouvelle inventée par Surcouf.

A peine *la Confiance* eut-elle dépassé l'arrière du *Kent*, que les trois coups de sifflet de rigueur retentirent.

Chacun à son poste de combat! hurla Ma[illegible] qui paraissait d'une humeur charmante.

L'intrépide commandant du corsaire [illegible]

Déchirant avec ses dents la manche de sa chemise, il mit à l'air son bras herculéen, au poignet duquel pendait sa hache d'abordage solidement attachée à l'aide d'une chaîne d'acier.

— Voyez-vous le *Brûle-Gueule* qui accourt, mes enfants? disait-il à son bambin. L'Anglais va être pris entre deux feux. A nous le gros vaisseau! Allons! complétons la chose! Amenez bas le yacht anglais! Chef des signaux! faites passer la drisse du pavillon tricolore! Vive la France!

Surcouf fut immédiatement obéi.

Un cri immense, un cri empreint de tous les tons de la rage et de la colère retentit à bord du *Kent*.

— Les Français! les Français! hurla-t-on de l'avant à l'arrière.

— Branle-bas de combat! tonna la voix de lord Ravington en dominant le tumulte. — Feu dès qu'on sera paré!

Puis, s'adressant à son second:

— Je vais prendre mes armes, ajouta-t-il, faites tout préparer sur le pont et dans les batteries!

En deux bonds, Georges fut dans son carré!

— Thérèse dort-elle toujours? demanda-t-il au nègre qui se tenait couché en travers sur le seuil de la porte de la galerie.

— Oui, maître, toujours! répondit Scipion.

— Décroche le hamac doucement et emporte-le dans la soute aux voiles. Là, au moins, elle sera hors d'atteinte des balles et des boulets. Si par malheur elle se réveillait, tu l'empêcherais de sortir et tu lui dirais que nous combattons un navire espagnol. Tu comprends?

— Oui, maître.

Et tandis que Scipion enlevait dans ses bras noirs la blanche compagne de l'officier anglais, celui-ci, sautant sur ses armes, regagnait ensuite son poste de combat.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 15 juillet 1871.

Le marché monétaire est dans le même état qu'hier. Nous cotons: 8 010 par an les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales, &c., 12 à 12 et 15 le No 1 à longue échéance. Le papier hypothécaire se fait à 9 à — le No 1 et 10 à 12 le No 2. Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les demi-piastres américaines sont cotées à 105 1/2 à 109 1/2, les piastres mexicaines à 1 1/2 à 4 de prime sur l'or.

La Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles a déclaré un dividende de 6 pour cent (libre de taxes) qu'elle paiera à dater du 20.

L'or a ouvert à 112 5/8 à 112 7/8 contre 112 3/8 à New-York, mais est tombé, vers la clôture, à 112 3/8 à 112 5/8 contre 112 1/8 à New-York. Il ne s'est traité que $4000 à 112 3/8, $3000 et $11,000 à 112 1/2, $2000 et $3000 à 112 5/8, $2000, $2000 et $4000 à 112 3/4.— Les demi-piastres américaines sont cotées à 109 1/2 à 109, les piastres mexicaines à 3 1/2 à 4 de prime sur l'or.

Les billets de la ville sont nominaux.

Il ne s'est presque rien fait dans le change étranger. Les opérations (annoncées) de sterling s'élèvent à peine à 5000 livres, dont 3000 connaissement à 122 7/8, 800 et 1000 de banque, pour remises, à 124 3/4.— Nous cotons le sterling nominal à 122 7/8 à 123 3/8 et 123 1/2 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear, et 124 1/4 à 124 3/8 le change de banque.

Le change américain est resté ferme. Les banques ont tiré sur New York, pour remises, à 3/8 de prime. On a vendu $12,000 de banquiers, sur New-York, à vue, à 3/16 de prime, $15,000 en change de commerce et $26,000 de banquiers à 1/4; $10,000 et $25,000 de banquiers, $30,000 de banque et de banquiers, $20,000 et $80,000 de banque à 0/32, $10,000 de banque à 5/16.

Les actions ont été fort négligées. On a parlé d'une vente de 10 de la banque Nationale de la Nlle Orléans, mais on ignore à quel taux elle s'est faite.

$5,000 de bonds consolidés de la ville, moins les coupons échus, se sont vendues à 71.

Il ne se fait rien dans les mandats. Nous cotons ceux de l'Etat à 52 et 56 les gros et 55 à 56 les moyens et les petits.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi, 15 juillet 1871.

COTON. Les ventes d'aujourd'hui se sont montées à 500 balles. Les prix ont été en faveur des acheteurs et ou a accepté des offres qu'on aurait sans doute repoussées hier, mais le mouvement avant été limité, nous répétons nos cotes que nous regardons comme nominales.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les hauts chiffres pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	— à —	
Low ordinary	12½ à 13½	
Ordinary	13¼ à 15¼	14½
Good ordinary	16½ à 17	16¾
Low middling	18 à 18¼	18½
Middling	20 à 20¼	
Strict Middling	21 à —	
Good middling		

Le marché a été déprécié par la teneur défavorable des télégrammes venus de bonne heure de New York et de Liverpool et la demande a été limitée. Le good ordinary propre et coloré à low middling s'est vendu à 16¾ et 16½ e ur les ordinary à 13 c. Les télégrammes de New York au soir, rapportant que le marché était relevé de la baisse précédente de [illegible] n'ont été reçus que vers la clôture.

L'Exchange rapporte: "Marché calme et cotes entièrement nominales."

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal	2068	
Arrivé dep. le dern. état	306	
Arrivé précédemment	149260	152144
Pour emballer &c.	2068	
		153170
Expédié aujourd'hui	578	
Expédié précédemment	146530	
Brûlé	60	147250
Stock en mains et à bord		6920
l'an dernier		5558

FRET.—Il n'y a jusqu'à présent que bien peu d'offres pour les ports étrangers. Le taux pour Liverpool sur voiliers est de [illegible] et pour Amsterdam à [illegible] c, mais les autres taux sont entièrement nominaux à [illegible]. Les vapeurs pour New York demandent [illegible].

SUCRE.—Il n'a rien été reçu aujourd'hui. Le marché est en ce moment très calme mais ferme à 9 1/2 cents pour le commun, 10 à 10½ pour le fair, 11 à 11¼ pour le fully fair; 11¾ à 11⅞ pour le prime, 12 pour la qualité de choix et 12¼ pour le jaune clarifié.

MÉLASSE.—Il n'est pas arrivé de mélasse aujourd'hui. La fermentée sur plantation cotée à 15 à [illegible] c, la recuite sur plantation [illegible] le gallon. La recuite des raffineries de la ville est cotée 30 à [illegible] c, golden syrup $1 le gallon.

FARINE.—Stock faible et le mouvement est restreint en conséquence. La très extra est rare et en demande pour l'exportation et l'extra de choix l'est aussi pour la boulangerie. Nous cotons maintenant $4 75 à $5 pour la superfine, 5 25 à $5 75 pour la double extra, $6 à $6 25 pour la triple extra, $6 50 à $7 pour la bonne triple extra, extra de choix $7 50 à $9 25 le baril.

Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 200 barils dont 50 de triple extra à $6 25; 100 de bonne triple extra à $6 75; 50 et 30 do à $7,200 d'extra de choix à $7 50, 150 do à $8, 100 do à $8 50, 115 do à $8 75, 50 do à $9, 200 do à $9 25 et 100 de triple extra à des conditions privées.

MAÏS—Le marché est calme et les prix courent en faveur des acheteurs. Ventes aujourd'hui de 3000 sacs, dont 65 de mélange à 73c, 200 de jaune mélangé et 300 de jaune à 78c, 300 et 150 de blanc à 78c, 200 et 50 de blanc à 79 c et 300 do à 80 c le boisseau.

AVOINE—Stock faible, mais la demande est limitée. Vente de 250 sacs de St Louis à 65c, 50 do en sacs de secondes mains, de Galena à 69 c et 300 de Galena à 69 c et 300 de Galena à 70 c le boisseau.

SON—Stock rond et prix plus bas: vente aujourd'hui de 1000 sacs dont 250 d'ordinaire à $1, 300 de choix à $1 05, 50 en sacs pottentés à $1 07½, 100 et 100 à $1 10 les 100 livres.

FOIN—Rare et ferme, 50 balles de St Louis, vendus à $30 50 et 40 nouveau de choix à $31 le tonneau.

PORC—Le marché est calme et est en grande partie coté à $7 le baril. On ou deux cents barils de mess vendus aujourd'hui au même prix. Le détail se fait à $16 50 le baril.

BACON—Calme, 5 barriques d'épaules vendues à 7¾, 12 do de cotés clear ribbed à 9¾ c 10 do de cotés désossés à 10½ c à la livre. Le marché est coté à 7¾ c pour les épaules, clear ribbed 9¾ c 10¼ c ur les cotés désossés, 14 à 15 c pour les jambons cuirés au sucre 15½ à 16½ c la livre do de choix.

VIANDE SALÉE A SEC—Stock faible. Les épaules sont cotées à 6¾ à 7 c la livre.

SAINDOUX—Calme, mais ferme à 10½ à 10¾ c pour l'article en tierçons et 11¾ à 11¾ c en barillet.

BREAKFAST BACON—L'article est coté à 11 c la livre.

RIZ—Pas de riz de la Caroline sur le marché et le stock de riz de l'Inde et celui de la Louisiane sont faibles. La dernière qualité se place à 3¾ à 9¼ c la livre de prime, 8¼c pour l'ordinary et 7½c pour le commun. Le riz de l'Inde est offert à 7¼ c pour le nouveau et Putna à 7¾c.

BEURRE—Le stock de beurre de l'Ouest est meilleur et les prix plus faciles. La qualité de choix est cotée à 20 à 22 c et l'inférieur nominalement à 15 à 17 c. Le Goshen abonde et est calme, mais les prix sont stables à 32 à 34 c pour le choix et 20 à 27 c pour le commun.

WHISKY—Le marché est calme. Vente de 30 barils de l'Indiana à 90 c et 30 de Cincinnati à 97½ c le gallon.

CAFÉ—MM. Lonsdale, Marks & Co, dans leur circulaire mensuelle d'aujourd'hui ont rapporté des ventes de 4469 sacs; pas de recettes; stock en premières mains 7654 sacs. Cotes: prime—droits payés en or—15 ¼ à 15¾, bon 14¾ à 14⅞, fair 14½ à 14⅝, ordinaire 13¾ c la livre. Il est bon d'observer qu'il n'y a pas de chargement de Rio en voie de nous parvenir.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1871.

Arrivé, hier—157 boeufs du Texas, 319 veaux et veaux d'un an, 28 cochons.

Vendu—[illegible] boeufs du Texas, 344 veaux et veaux d'un an, 75 cochons.

Stock en vente—2473 boeufs du Texas, 1558 veaux et veaux d'un an, 121 cochons, 384 moutons, 5 vaches à lait.

Boeufs du Texas, nourris au mais, 1re qualité, par livre nette	12	à	14
Boeufs du Texas, choix, par tête	45 00	à	50 00
Boeufs du Texas, 1re qlt, par tête	35 00	à	45 00
Boeufs du Texas, 2e qlt, par tête	25 00	à	30 00
Boeufs du Texas, 3e qlt, par tête	15 00	à	20 00
Cochons, par livre, gr	—	5¼	7
Cochons (Stock) par tête gr	7 50	à	9 25
Moutons, 1re qlt, par tête	4 00	à	5 00
Moutons, 2e qlt, par tête	3 00	à	4 00
Moutons, 3me qlt, par tête	2 00	à	3 00
Vaches à lait, de choix, par tête	80 00	à	100 00
Vaches à lait, 2e qlt, par tête	50 00	à	80 00
Veaux de lait, par tête	6 00	à	8 00
Veaux d'un an par tête	8 00	à	16 00
Chèvres, par tête	1 50	à	4 00

JULIUS LOEFFLER,
Poseur et Marchand
D'INSTALLATIONS DE GAZ,
126 ... RUE DE CHARTRES ... 126
Entre les rues St Louis et Toulouse
L'ouvrage est [illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 16 juillet 1871.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10 HEURES A. M. [illegible]

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.
Pour les lettres locales ou des Etats-Unis voir les journaux anglais.

A	
Abt Jacques	Aranias Jos T
Adam Pauline Mme	Alaimo Giuseppe
Anselmi Pietro	Almable Grand G
Almirall Pedro	Arnould Stanislas
Autopini Carlos	
B	
Barba Fernando	Barbera Giuseppe
Battifora Giovanni	Barnier Alex
Barber Lidoa	Bayle Amanda
Barraco Paola	Breaux Emilie Mme
Bertoulin Mme	Bernardo Vincenzo
Bianchetti Lorenzo	
C	
Caranto Bartolo	Carrabs Antonio 2
Champon E	Candide A
Caserta Barbera	Caruana Giuseppe
Cavalhies Caroline	Cannaine Salvatore
Charles Georges	Cerino Alberto
Cerroa Rafael	Comordi Pietro
D	
Demartini Giovanni	De Aragon Ramon
De Alvaredo Justo	Denis Joseph
Despeaux Jean Marie	Dutrans Bertrand
Dupuy Henry	
E	
Echavesta José 2	Escobillas Enrique
Ecuer Joseph	
F	
Fels Jules	Ferrand Antoinette
G	
Gaulon Charles	Glorioso Salvatore
Gutierrez Vicente	Guinchan Marcelin
L	
Lassame J	Loyane Onofrio
Lacoste Jules	Lebeuf Martial Mme
Lebeau P	Lelino Michele
Lozardo Theodoro	Locroni Giuseppe
M	
Mascari Vicenzo	Maius Edmond
Mattiner Emiliano	Martello Dominico
Martello Rosa	Mattina Tommaso
Maréchal Fontaine	Mazzeo Gustavo
Messina Simone	Menian Victor
Mendola Luigi	Mellin Bernard
Millet Joseph	
O	
Olivieri Gioachino	
P	
Pamolia Giuseppe 2	Plassan
Pradier C	Palermo Giacinto
Peguignot Etienne	Pisaluga Tenri R
Piedra M Apolino	
R	
Raffo Manuel	Randazzo Giuseppe
Rethoré M	Rotuel Octavie Mlle
Rousset Jean Pierre	Rocherin
S	
Sparo Salvatore	Saitalamentia Giacomo
Saux Francois Xavier	Spesiale Giovanni
Sisa Salvatore	Suchon Mme Vve
T	
Trapani Santo	Tranchinnia Domenico
V	
Valter David	Verdichizzi Antonino
Verdolozzi Felice 2	Verdichizzi Salvatore
Vilches Francisco	

CHAS. W. LOWELL,
Maître de Poste.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL. JUILLET 1871.

Sont invités à se présenter à ce Consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

B Bejot, de docteur
Bailly Jean Baptiste
Bernard, Mme née Hibon
Berges Jean
Brunot Rotot et famille
C Candau Jean, Jean
Charpentier, Lock & Cie
D Durck N Etienne
Durand Edouard
Darre, Mme née Tarrage
Decker Henri (auteur)
F Frère, Théophile
Fouché de Cirsé
G Guillemin, Mlle
Girod, Léopold
Guil, Antoine
H Hirn, sa famille
Hibon, Emilie, Mlle
Isaac Ben Abram
M Merle Henri
R Rousseau, Léonard
Reques Mme Vve
S Sacchi Georges

Les bureaux du Consulat de France, rue St Louis, No [illegible], sont ouverts tous les jours, les dimanches exceptés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
1er juillet

Musique. Pianos!!
GRAND RABAIS.
M. ELIE,
15 ... RUE ROYALE ... 15

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.
Prix très réduits. 12 mai—1an

Pianos, Pianos,
ET
Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
9 ------Rue Royale--------9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats Unis, tels que

[illegible]

SAISON D'ETE
Vêtements à bon marché
LEON GODCHAUX,
81 ET 83... RUE DU CANAL... 81 ET 83
Et Nos 113, 115 et 117, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,
LINGE DE DESSOUS,
CHAPEAUX

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

NOTA BENE—Nous n'employons dans nos ateliers que d'excellents ouvriers, et nos coupeurs sont tous de premier ordre.

DENTISTES.
Dr. C. BLANKE,
DENTISTE,
418 et 418 ... St-Charles ... 418 et 418
Entre Terpsichore et Euterpe, N. O.
EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR
Opérations faites à prix très modérés.

LE DR. CHARLES E. KELLS
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal.
Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Préservez vos dents.
J. A. CASSADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN DENTISTE
130 ... RUE DU CANAL ... 130
entre St Charles et Carondelet, on il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, à des prix modérés.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
Extraction des dents sans souffrance, par le chloroforme.

$20 Seulement $20.
LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.
Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 66, rue Bienville, encoignure Royale.
Extraction des dents sans douleur.

G. W. DUNBAR & SON,
10, 12 et 14 .. RUE St-LOUIS ... 10, 12 et 14
NOUVELLE-ORLÉANS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de
LIQUEURS FRANÇAISES,
ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO,
FIGUES DE LA LOUISIANE.
FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS,
Qui ont remporté les prix.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIÈRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 12 juil—1an

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.

LES soussignés ont constamment les célèbres marques qu'ils vendent en gros au gré des acheteurs.
MAGNOLIA de S. N. PIKE, "White Wheat", ROSE CELEBRE, "Ohio Belle".
Egalement, un fort stock de WHISKIES BOURBON et RYE [illegible]
DUVAN MASON & CO.,
Aux Nos 111 et 113 de la rue l'Or Ilas.

Grand Pique-Nique de Bienvenue,

Donné par la Société Lusitania Portugaise [illegible], aux [illegible] Grounds, DIMANCHE, 23 JUILLET 1871.

LISTE DES COURSES ET PRIX:

Course de [illegible] à deux francs [illegible]. Prix, un [illegible] en argent.

Course de pompes à bras. [illegible]

[illegible]

Les danses commenceront après les courses. Prix du billet, 50 cents. (Gratis pour les dames. Le corps de musiciens de Charles Jaeger a été engagé. Les booths (étaux) se vendront mercredi, 12 juillet, à 4 heures P. M. aux Fair Grounds.

Par ordre du Comité d'arrangements,
P. MOREAU.

14 juillet

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson, Lne.
GRAND PIC-NIC,

Dans l'ancienne propriété Delachaise, en face de la Manufacture de Glace de la Louisiane.
Dimanche 30 et Lundi 31 Juillet 1871.
Au bénéfice de la CONSTRUCTION de la TOMBE de l'Association.
Prix du billet, 50 Cts. Les dames, gratis.

The People's Insurance Company OF NEW-ORLEANS.

Bureaux: Rue St-Pierre, No. 5 (bâtisse Pontalba).
Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président.
CHARLES KERR, Vice Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:
A. Socola, Jos. Mizzi,
N. A. Jambias, Ernest Piaget,
B. Saloy.

Directeurs:
R. M. Davis, A. Huber,
A. Socola, H. Dumestre,
Rich. England, S. Cambon,
J. K. Bourdan, P. H. Monsseaux,
N. A. Jambias, Ernest Piaget,
Jos. David, V. Bataillon,
A. Jacrold, F. Schumacher,
M. Herwin, B. Saloy,
J. J. Brias, J. B. Stuart,
L. L. Fèvre, J. Newhauser,
Sancho, Jos. Mizzi,
H. Manuel, M. Drackovich,
Cha. Kerr.

Bureau de la Compagnie du Railroad de la rue St Charles. Encoignure des rues Caron-delet et Huitième. Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1871. A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue aujourd'hui, un dividende de SIX pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du 20 de ce mois. Les taxes du Bureau des Etats Unis seront payées par cette compagnie.
SAMUEL S. McCUEN, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la ville de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans, 12 juillet 1871. Dans une assemblée du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, payable aux actionnaires à dater du 25 courant. La taxe des Etats Unis sur ce dividende sera payée par la Compagnie.
WM. F. SINNOTT, Secrétaire.

Département des Finances—Hôtel-de-Ville—Nlle Orléans, 10 juillet 1871.
AVIS IMPORTANT AUX CONTRIBUABLES.

AVIS est donné aux contribuables de la ville de la Nlle Orléans qu'ils n'ont que le reste de ce mois pour payer, sans frais additionnels, les taxes de 1870.

A partir du 1er août, la liste des délinquants sera publiée, et il sera alors du devoir impérieux de l'administrateur des finances de recouvrer les montants et les frais seront forts.

JOHN S. WALTON,
Administrateur des Finances.

[illegible]

Banque Métropolitaine de Prêts, Epargnes et Garanties,

111 ... St CHARLES ... 111

[illegible]

GEO. R. BRAUGHN, Président.
B. I. BROWN, Caissier.

AVIS AUX ACTIONNAIRES
Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans

[illegible]

W. S. BROWN, Trésorier.

Bureau du New Orleans Building Association.

[illegible]

J. F. GRIFFING,
Président et Secrétaire pro tem.

TEUTONIA
Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,

Le Bureau provisoire est au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.
Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital $1,000,000
Souscrit 700,000

A. EIMER BADER, Président.
CH. ENGSTFELD, Vice Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Directeurs:
A. Eimer Bader, M. Frank,
W. B. Schmidt, W. Davis,
Louis Schneider, Th. Lilienthal,
J. M. Schwartz, Frank Roder,
F. Rickert, Hermann Eicke,
Ch. Engstfeld, C. H. Miller,
Jacob Hassinger, H. Pohlmann,
G. L. L. Mayer, X. Weissenbach,
S. Nahm, V. A. Baumgarden,
Louis Schwartz, Joseph Keller,
R. Sieg, Isaac Scherck,
H. R. Gogreve, A. F. Del Bondio.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 juin 1871.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la loi du Congrès, intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie nationale garantie par des bonds des Etats-Unis" [illegible]

N. AUGUSTIN, Caissier.

Département du Trésor,
Bureau du Contrôleur du Currency.
Washington, 27 mai 1871.

[illegible]

HILAND R. HULBURD,
Contrôleur du Currency.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 juin 1871.

Conformément à la susdite autorisation, la Banque de la Nouvelle-Orléans commencera les opérations le 1er juillet prochain, sous le nom de NEW ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION.
Caissier.

Le Ventilateur en Fil de Fer.

CE VENTILATEUR, suspendu aux portes et aux fenêtres, non-seulement empêche le passage des mouches, des moustiques et des autres insectes, mais sert de jalousie, sans obscurcir la lumière et cacher les objets à l'intérieur d'une chambre. Nous en avons d'unis et à paysages. Venez les examiner au No 1 1/2 de la rue Carondelet.
J. B. HURLBUT.

Changement de Domicile.

MME E. BAUSSET, ACCOUCHEUSE, de la faculté de Paris, vient de transférer son domicile [illegible]

LOTERIE.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée [illegible]
CHAS. T. HOWARD .... Président.

Loterie de Numéros Simples.

[illegible]

GROS LOT $60,000
CLASSE H.

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président,
Look Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.
Envoyez un mandat dans la Poste ou enregistrez votre lettre.

Cherry Pectoral D'AYER.

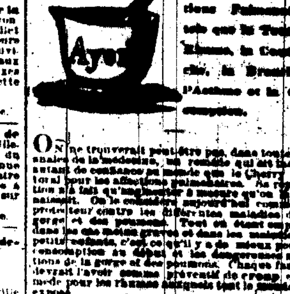

Pour les maux de Gorge et les Affections Pulmonaires, tels que la Toux, le Rhume, la Coqueluche, la Bronchite, l'Asthme et la Consomption.

ON ne trouverait peut-être pas, dans toutes les annales de la médecine, un remède qui ait inspiré autant de confiance au monde que le Cherry Pectoral pour les affections pulmonaires. [illegible]

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., chimistes, à Lowell, Mass., et à vendre dans le monde entier.

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Sanitary and Fertilizing Company) [illegible]

D. OULLETT,
112 rue de l'Union, [illegible]

Chantier de bois, de Brown,

Bois de plancher et de plafond, tout sorte, Chêne blanc, Frêne, Peuplier, Noyer, Cèdre, Cypre et Pin jaune.

UNE attention particulière est donnée aux Escaliers de charpente de Bateaux de rivière, de Timons, et de toute espèce de lattes. [illegible]

Bois, Planches et Madriers pour navires, steamboat, charronnage, [illegible]

JOS. A. BROWN,
Encoignure des rues Bienville et Peters.

FONDERIE DE LEEDS.
(ETABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre, [illegible]

LEEDS & CO.

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINES—Sucre en pain, coupés. Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & CO.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, Nouvelle Orléans, Louisiane et Chalmette.
A. THOMSON & CO.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIES—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.
A. THOMSON & CO.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO.,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

N[illegible]E LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Jersey et Fulton,
(et devant rue de la Vieille-Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG .... Directeur.

Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES à [illegible]

Bouilloires de toute espèce, [illegible]

Bureaux de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Au No 62 de la rue du Camp.
Nlle-Orléans, 21 janvier 1871

QUATORZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ADAMSON, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance "HOPE" de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU No. 21 RUE DU CAMP.

QUATORZIÈME TABLEAU ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

DIRECTEURS:
J. L. Adams, J. G. Dunn, W. A. Gordon,
T. H. [illegible], P. B. Bonnard, P. Melondo,
F. A. [illegible]

Feutre [illegible] à Toiture

[illegible]

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS,
(Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

J. O. LINGHAM & Co, agents,
No 7 de la rue Carondelet.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHAS. G. E. BAQUIE vs JOHN CHRISTIE
SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

JAMES EMOTT vs la Dame MYRA CLARK GAINES.
SIXIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

FRANÇOIS J. ROBERT vs ELIZABETH DUCKERTS veuve de J. B. FERRARI, et al.
SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS vs la succession GEORGE GURNEY, décédé.
SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHARTE.
ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Ville de la Nlle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU que ce vingt troisième jour de mai 1871, [illegible]

ARTICLE I.

Le nom de cette Corporation sera "The Consolidated Eureka Gas Light Company," (La Compagnie Eureka Consolidée de Gaz.)

ARTICLE II.

Le domicile légal de la Compagnie sera dans la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]

ARTICLE III.

[illegible]

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

FREDERICK ADOLPH,
WILLIAM A. ROBERTSON,
GEORGE W. CHRISTY,
Notaire Public.

[illegible]

GEORGE W. CHRISTY, Notaire Public.

JESSE H. MASSIE vs. J. M. BAILEY & Co.
HUITIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. [illegible]

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS STERN & BROS.

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & Bro.—M. Stern, encanteur.—LUNDI, 17 juillet 1871, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No [illegible] de la rue de Chartres,—il sera vendu

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

formant un assortiment de chaussures qui convient au commerce de la ville et à celui de la campagne.

—Egalement—

Un bel assortiment de chaussures de Philadelphie.

Conditions à la vente. 14 juil

PAR EUGENE TOURNE.

VENTE SANS LIMITE,
Par ordre et pour compte de qui il appartiendra,
—DE—
Savon de Marseille, Petits Pois, Wm Younger's Ale, &c.
—L'ARRIVÉE AVARIÉE.—

PAR EUGENE TOURNE.—MARDI, 18 juillet 1871, à 10 heures A. M., il sera vendu, au Warehouse de l'importateur, P. E. Bonnabel, Nos 126, 118 et 120, rue Royale
35 caisses savon de Marseille,
[illegible] do petits pois, 100 bottes chaque,
14 barils [illegible] Wm. Younger, [illegible] douz. pints chaque,
10 barriques Brandi E Molnier.
Conditions—Comptant. 16 juillet

RIZ. RIZ.
Ex-steamer St-Louis, arrivé de Liverpool.
Pour compte de qui il appartiendra.

PAR EUGENE TOURNE.—MARDI, 18 juillet 1871, à 11 1/2 heures A. M., au Warehouse No. [illegible] rue Nlle-Levée, près celle Lafayette, Premier District, il sera vendu
—Sans limite—
150 sacs RIZ de Rangoon.
Conditions—Comptant. 16 juillet

PAR R. M. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR R. M. MONTGOMERY.—Il sera vendu MARDI, 18 juillet, à 11 heures, à la salle d'encan, No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.
—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer; [illegible]

—Egalement—

Une grande facture de lits cottage, [illegible]

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, Encanteur, Bureau sur la façade de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis entre Royale et Chartres.

Ventes de biens fonds, stock, cargaisons, meubles, etc. Aussi—ventes faites au dehors.

Ventes régulières de MEUBLES à la Rotonde trois fois par semaine: le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Les personnes désirant déposer de leurs meubles à l'encan, devront s'adresser à M. Barnett avant le jour de la vente.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Dix-septième État Annuel.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état annuel de ses affaires:

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
[illegible]

P. CHAS CUVELLIER,
Notaire Public.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président,
ANT. CARRIERE, Vice-Président,
J. P. ROUX, Secrétaire.

Directeurs élus le 21 février 1871:
Chas. Briggs, Chas. Lafitte,
Ant. Carriere, John S. Wallis,
Geo. A. Fosdick, Geo. Foster,
E. Bruglet, Robert Rhys,
P. Anderson, E. F. Given,
A. Pitcher, W. C. Black,
Geo. W. Dunbar, Thos. H. Hunt,
E. F. Stockmeyer, Cha. Honold,
Geo. W. Myers, F. Jamison,
A. Montgomery, R. S. Howard,
Henry J. Vose, Félix Larue,
F. Marquez, Jules Aldige,
Chas. Weishaar, G. D. Fisher,
A. Lecourt, F. Pardiere,
Frank Williams, G. Pearson,
Thomas Byrne, Richard Fleming.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

ONZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1870.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Assermenté et signé, ce 13 janvier 1871, pardevant moi,
JOHN MONTAMAT,
Troisième Juge de Paix.

[illegible]

Directeurs:
GEO. URQUHART, M. PAYRO,
A. ROCHEREAU, PLACIDE FORSTALL,
G. W. HABCOCK, AUG. REICHARD,
T. B. BLANCHARD, E. MILTENBERGER,
A. SCHREIBER, W. A. SCHMIDT,
CHS. LAFITTE, J. TUYES.

Nlle-Orléans, 22 mai 1871.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Marchandises Sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—L. H. Marks, Encanteur.—Bureau, No [illegible] de la rue de Chartres.—LUNDI, 17 juillet, à 10 heures du matin, il sera vendu—

200 lots de marchandises sèches assorties [illegible]

Conditions à la vente. 16 juil

PAR DERBES & JOURDAN.

Vente aux Enchères,
SPÉCIALE AUX DAMES,
DE
Marchandises sèches—Articles Courants et Articles de fantaisie.

PAR DERBES & JOURDAN, encanteurs.—LUNDI, 17 juillet 1871, à 10 heures du matin, et les jours suivants, au magasin de

J. Wolerstein,
RUE DU CANAL, No 172,
Entre les rues Dryades et Baronne
16 juillet

PAR D. E. MORPHY.

Maquereaux! Maquereaux!

PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur. MARDI, 18 juillet, à 11 heures du matin, il sera vendu, à l'entrepôt de MM. [illegible] Brothers, Nos [illegible], rue des Magasins, pour compte des consignataires—
125 demi barils de maquereaux, No 1,
[illegible] chaque maquereaux No 1,
[illegible] maquereaux mess
Conditions—Comptant. 16 juillet

PAR O. VALETON.

Limons! Limons! Limons!

PAR O. VALETON, encanteur.—LUNDI, 17 juillet, à 11 heures et demie de l'après midi, il sera vendu sur la Levée, en face de la maison, en débarquement du steamship et [illegible] de New York,
[illegible] boites Limons de Menton.
Conditions comptant. 16 juil

O. VALETON,
ENCANTEUR,
No 14, rue Madison, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: Meubles, farine, beurre, porc, fromage, beurre, lard, savon, vins de toutes qualités, tabac, [illegible], etc.

CHARTE

De la Compagnie de Manufacture d'Engrais de la Louisiane.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU que ce quinzième jour d'avril de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-onze et la quatre-vingt-quinzième année de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique,

Pardevant moi, ALPHONSE BARNETT, notaire public dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné, ayant qualité et en présence des témoins ci-après dénommés et soussignés, ont personnellement comparu les personnes dont les noms et les signatures figurent plus bas,

A. H. D'Mesa, Benjamin Roomfeld, E. Tomatta, Joseph M. Loewenstein, P. F. Martinez, J. W. Wolf, Rudolph F. Theurer, Jules Lagasse et Oscar Bercier [illegible]

ARTICLE PREMIER.

Sec. 1.—Cette Corporation sera connue sous le nom de "LOUISIANA FERTILIZER MANUFACTURING COMPANY" (Compagnie de Manufacture d'Engrais de la Louisiane). [illegible]

ARTICLE DEUXIÈME.

[illegible]

ARTICLE TROISIÈME.

[illegible]

ARTICLE QUATRIÈME.

Sec. 1.—Les personnes dont les noms suivent, savoir: H. M. D'Mesa, Benjamin Roomfeld, F. Martinez, Rudolph F. Theurer, Joseph M. Loewenstein, E. Tomatta, Jules Lagasse, Oscar Bercier et Albert Voorhies [illegible]

ARTICLE CINQUIÈME.

[illegible]

A. BARNETT, Notaire Public.

[illegible]